

# "Info-Flash" le PMEDP ... en action ...



## Bienvenue au PMEDP Info-Flash

Ce moyen de communication est distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID, au Département des Pêches de la FAO et aux personnes intéressées par les activités du PMEDP.

L'objectif premier du **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document – sous forme électronique ou sur support papier – sont encouragées.

[Pour contacter le PMEDP par Internet](#)



activités de senne de plage de Kodjoviakopé et de clarifier certains détails relatifs au projet communautaire sur la promotion de la gestion participative des pêches, qui sera mis en œuvre par l'association des pêcheurs de Biova. L'équipe a eu des entretiens approfondis avec le comité de gestion et quelques membres de



L'équipe USR/UCN discute les détails du projet communautaire sur la senne de plage avec l'association des pêcheurs de Biova (Port de Lomé, Togo)

Numéro 17 ~ Mars 2002

### Congo

Du 25 février au 03 mars 2002 le responsable de la planification de l'Unité de Support Régional (USR), C. Breuil, a assisté l'UCN du Congo (Brazzaville) dans l'élaboration d'un plan et d'une méthodologie pour la mise en œuvre de deux activités d'appui institutionnel: l'ajustement des Politiques, Institutions et Processus (PIP) en vue de promouvoir des moyens d'existence dans la pêche à travers la mise en place d'un comité consultatif et l'intégration de la pêche artisanale dans les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Il a travaillé en étroite collaboration avec l'Unité de Coordination Nationale (UCN) pour définir les objectifs, l'approche et la planification de l'exercice. Il a par ailleurs saisi l'occasion de la visite pour établir des contacts et créer des synergies avec les partenaires au développement et les institutions nationales, bilatérales et multilatérales (FAO, Banque Mondiale, PNUD, Union européenne, Ministère chargé de la pêche et le Comité National de Réduction de la Pauvreté). Il a également visité le projet communautaire de la Base d'Agip à Pointe Noire où il a tenu une réunion avec le Comité de Gestion.

### République de Guinée

Quatorze mois après le démarrage du projet financé par le PMEDP sur le Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) en Guinée, les communautés de pêche de Bongolon ont fait état d'une réduction significative des incursions des chalutiers industriels dans la zone de pêche artisanale.

Fort de cette expérience probante, des discussions sont en cours pour qu'une délégation camerounaise de pêcheurs artisans visite la communauté de pêche en Guinée en vue de partager leur expérience dans la mise en œuvre du projet communautaire SCS. La visite d'échange permettra aux représentants des pêcheurs camerounais de tirer des enseignements de première main de l'expérience de la Guinée dans ce domaine avant de s'engager dans un projet communautaire similaire.

### Togo

L'UCN du Togo représentée par le responsable des opérations, K. Sedzro, et le Point Focal I/C, A. Piake, a accompagné l'équipe de l'Unité de Support Régional (USR) composée du responsable de l'organisation communautaire, M. Kuyateh, du chargé des projets, F. Turay et de l'assistante en communication, K. Olomu, lors d'une visite de terrain le 07 mars 2002. L'objectif de cette visite était d'évaluer les

l'association. Ils ont également rencontré deux représentants d'ONG, A. Akossou de l'ICAT (Institut de Conseil et d'Appui Technique) et K. Dovonon de l'APPA (Association pour la Promotion de la Pêche Artisanale), et ont rendu une visite de courtoisie à la représentation de la FAO au Togo.

### Bénin

Le Bénin a abrité ce mois deux ateliers du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP): l'atelier sur le processus de planification des projets pilotes (12 au 15 mars 2002), et l'atelier de lancement de la stratégie de communication communautaire du PMEDP (18 au 22 mars 2002).

Les participants au premier atelier de planification des projets pilotes étaient les coordinateurs nationaux, des représentants d'organisations non-gouvernementales (ONG) et autres représentants d'associations de pêcheurs des quatre pays retenus (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Mali). Etaient également présents R. Coutts, Coordinateur du PMEDP, M. Verbanck, responsable financière et administrative et F. Pittaluga, responsable du suivi, de la sécurité et de la vulnérabilité des

moyens d'existence. Le consultant spécialiste en Politiques, Institutions et Processus (PIP), B. Blake a assuré la facilitation de l'atelier avec l'appui du Coordinateur du programme, du chef d'équipe et de l'équipe de l'USR.

L'objectif de l'atelier était de développer avec les divers acteurs des 4 pays un cadre viable pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet pilote sur la co-gestion de la pêche continentale. Les participants sont parvenus à un accord sur les grandes lignes d'un cadre logique, un mécanisme de mise en œuvre, un plan d'action pour le processus de formulation et un programme d'exécution. Par ailleurs, il a été convenu que (i) le cadre du projet embrasse des priorités nationales spécifiques dans un contexte régional; (ii) un coordinateur du projet (consultant) et une équipe de gestion (à temps plein) soient désignés pour assurer la cohésion et la collaboration entre les quatre pays partenaires, et; (iii) les études de profils de pauvreté soient effectuées, dont les résultats préliminaires serviront de base au processus de planification nationale. Les participants ont également reconnu la nécessité de mettre en place un système de suivi pour assurer la réalisation des objectifs fixés. Une mission de terrain pour la formulation du projet pilote dans les quatre pays est programmée du 16 avril au 25 mai.

Le premier de la série des ateliers sur la stratégie de communication communautaire du PMEDP a été lancé au Bénin le 18 mars 2002. L'objectif de l'atelier était de: (i) informer les six pays sélectionnés (Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Mali et Niger) sur les différents aspects de la stratégie; (ii) élaborer un projet d'Information, Education et Communication (IEC) pour chaque pays sélectionné en appui aux activités de l'UCN, et (iii) définir un plan de suivi et un système d'appui technique pour les projets IEC. Les délégations composées de cinq participants de chaque pays comprenaient le Point Focal I/C, deux représentants d'ONG et deux personnes ressources IEC. Le consultant en communication, G. Heidrich et le responsable I/C du PMEDP, K. Kourkouliotis, ont assuré la facilitation de l'atelier.

Deux formateurs régionaux en IEC (CESPA du Mali et INADES-International de la Côte d'Ivoire) ont présenté leur expérience dans la production d'outils IEC et leur pertinence, impact et valeur ajoutée apporté au développement. Le personnel de l'USR a également apporté son concours en vue d'orienter les discussions



**Les activités de l'atelier IEC alternaient entre la fourniture d'informations, le travail participatif en groupes et les conseils techniques: l'équipe du Congo formule les grandes lignes de leur projet IEC.**

conformément aux objectifs des projets IEC qui visent: (i) l'encouragement des communautés, (ii) le renforcement des atouts et des compétences, (iii) la création de partenariats durables et (iv) l'influence sur les politiques et processus.

Le chef d'équipe, B. Horemans a attiré l'attention des participants sur l'importance du rôle que jouent les projets IEC en tant que support pour (i) informer les décideurs sur les interventions menées

sur les PIP pour améliorer les moyens d'existence dans la pêche; (ii) générer des informations à l'attention des acteurs de la filière pêche artisanale et enfin (iii) diffuser les leçons et les meilleures pratiques issues des projets communautaires. Il est attendu que les 6 pays finalisent très prochainement leurs projets et les transmettent à l'USR pour approbation.

La communauté de pêche Akpéyédjé de la plage d'Aïdo à Ouidah, (35 kilomètres de Cotonou) a également reçu la visite de la même équipe de l'USR qui a visité Togo (M. Kuyateh, F. Turay, K. Olomu) le 8 mars 2002. Ils étaient accompagnés lors de cette visite par le personnel de la direction des pêches A. Gbaguidi, le chef de l'unité d'audit et de suivi, V. Akpatchossou, le responsable de la pêche côtière artisanale et R. Gbaguidi, chercheur halieute. L'objectif de la visite était d'effectuer le suivi de l'état d'avancement des activités des deux projets communautaires sur la senne de plage. L'équipe a rencontré le comité de gestion et a eu des entretiens avec certains membres de la communauté qui ont montré une forte motivation. Des engins de pêche et un nouveau bateau ont été acquis avec une somme décaissée par le gouvernement béninois en anticipation de l'arrivée des fonds du PMEDP. La visite a permis de clarifier certaines questions pour faire avancer le projet.

### Côte d'Ivoire et Mali

Les UCN de la Côte d'Ivoire et du Mali ont reçu la visite de J-C Njock, USR, du 26 février au 03 mars 2002. Tout comme le coordinateur du Programme l'a fait par le passé au Ghana et au Burkina Faso, le responsable des ressources aquatiques était à Abidjan et à Bamako pour des entretiens officiels sur la sélection de ces deux pays dans le premier projet pilote. Des discussions ont eu lieu avec les autorités respectives ainsi qu'avec la représentation de la FAO qui sera étroitement impliquée dans la gestion du projet. Au cours des discussions, il leur a fourni des informations sur les principes qui régissent le projet pilote, son processus de mise en œuvre et les attentes de chaque pays.

Les autorités des deux pays ont exprimé leur satisfaction quant à leur sélection, et ont indiqué la pertinence du projet pilote par rapport à leurs programmes nationaux de lutte contre la pauvreté et leurs efforts de développement du secteur de la pêche artisanale. Ils se sont entendus sur la nécessité de coopérer pleinement pour sa mise en œuvre afin d'assurer la réussite du projet, et ont exprimé individuellement l'espoir que le projet pilote rassure davantage les communautés de pêche sur la durabilité de l'approche. Les détails relatifs à la composition du comité de pilotage du projet, la gestion financière et le rôle de l'UCN dans sa mise en œuvre qui ont été également soulevés par les autorités des deux pays, seront abordés lors de la mission de formulation.

### Congo

J-C. Nguinguiri, consultant régional spécialiste en diagnostic participatif et analyse des moyens d'existence durables a été recruté pour identifier un mécanisme en vue d'impliquer les communautés dans la conservation des ressources naturelles du parc national de Conkouati-Douli, situé à 200km de Pointe Noire. En étroite collaboration avec le responsable des ressources aquatiques de l'USR et le coordinateur national du Congo, le consultant: (i) analysera les politiques en matière de pêche et de sylviculture, ainsi que les autres instruments connexes qui ont un impact sur le parc de Conkouati; (ii) assistera l'UCN à réaliser un diagnostic participatif en vue d'identifier un projet communautaire visant à diversifier les activités des communautés de pêche de Conkouati et; (iii) assistera les associations et groupes professionnels de pêcheurs à renforcer leurs aptitudes pour la co-gestion.